Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 137 (1992)

Heft: 7-8

Artikel: L'alliance en 1992 : perception des risques, politique de sécurité et doctrine militaire

Autor: Wörner, Manfred

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-345218

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'alliance en 1992: perception des risques, politique de sécurité et doctrine militaire

Par Manfred Wörner, secrétaire général de l'OTAN

«L'art du progrès consiste à préserver l'ordre dans le changement et à préserver le changement dans l'ordre.» Cette phrase d'Alfred North Whitehead décrit bien l'approche de l'OTAN en ce qui concerne la mise en place d'un nouveau cadre de sécurité euro-atlantique. En effet, cette tâche mérite à coup sûr d'être appelée un «art», et elle a trait tout autant à l'ordre qu'au changement.

Certes, un des objectifs initiaux de l'OTAN est maintenant atteint, puisque nous ne sommes plus confrontés à une menace militaire massive et agressive dirigée contre notre territoire. Mais ce n'est pas pour autant qu'un nouvel ordre stable et prévisible a été établi. La future configuration de l'Europe centrale et orientale est toujours en balance. La probabilité d'une guerre majeure en Europe est devenue minime, mais les conflits régionaux se multiplient. C'est la géographie qui, une fois encore, régit la destinée des peuples. Certains sont plus en sécurité, d'autres moins. Les manifestations violentes du nationalisme en Yougoslavie, au Haut-Karabakh ou en Moldavie ne constituent peut-être pas une menace pour le territoire de l'OTAN, mais si on les laisse se développer, elles ne pourront que répandre l'insécurité et l'instabilité à travers toute l'Europe. De plus, nous risquons de nous trouver confrontés à des développements chaotiques dans l'ancienne Union soviétique, où subsistent d'énormes arsenaux militaires et de grandes quantités d'armes nucléaires et chimiques. Par ailleurs, dans un monde de plus en plus caractérisé par l'interdépendance, l'Europe est plus vulnérable que jamais face aux événements qui se produisent au-delà de ses frontières.

A l'extérieur de l'Europe, la situation n'est guère plus encourageante. S'il est vrai qu'il n'y a aucun conflit majeur, on voit se multiplier les facteurs susceptibles de provoquer des conflits. Nous entrons dans une période de grande instabilité au niveau mondial. De nombreuses rivalités et rancœurs internationales anciennes persistent et sont aggravées par des facteurs ethniques et religieux. Un certain nombre d'Etats souverains sont menacés de se désintégrer de l'intérieur et une intervention internationale dans des situations d'urgence humanitaire et dans des cas de violation des droits de l'homme est de plus en plus souvent réclamée. La pauvreté et les profondes inégalités économiques sont amplifiées par les moyens de communication permettant la transmission immédiate d'informations à l'échelle planétaire. Les pressions démographiques, les déplacements massifs de populations, les catastrophes écologiques et les pénuries imminentes de ressources naturelles essentielles sont autant d'éléments qui contribuent à l'instabilité.

Des institutions qui favorisent la stabilité

Il est donc évident que, dans un pareil contexte, la stabilité deviendra une denrée toujours plus précieuse. Contrairement à ce qui se passait pendant les années de la guerre froide, elle ne sera plus la conséquence naturelle d'une situation géopolitique gelée. Nous devrons nous employer à la créer et à l'utiliser pour orienter le changement dans le sens des valeurs de liberté, de démocratie et d'économie de marché qui sont les nôtres. Pour y par-

venir, nous devrons assurer une coopération plus étroite entre des institutions telles que la CSCE, l'OTAN, la Communauté européenne et l'UEO, mais aussi avec celles qui ont une vocation mondiale, comme les Nations Unies et le G7.

Chacune de ces institutions peut apporter quelque chose d'unique et d'indispensable à l'édification d'un futur ordre de sécurité euro-atlantique. Mais, comme la crise yougoslave l'a récemment montré, aucune ne dispose de tous les instruments politiques, économiques et de gestion de la sécurité qui lui permettraient d'exercer seule une influence décisive. Une coopération pragmatique et souple est essentielle pour que chaque institution puisse apporter ses compétences et ses moyens particuliers.

Seule une coopération de ce type nous permettra de passer un jour de la sécurité en coopération à la sécurité collective en Europe. Il ne saurait y avoir une solution unique en matière de sécurité, et il ne sera pas toujours souhaitable que ce soit la même institution qui prenne l'initiative. Mais, avec plusieurs institutions travaillant de concert, nous disposerons d'une panoplie souple de forces et d'expériences pour élaborer un ensemble de mesures spécifiquement adaptées à chaque situation de crise. Si nous voulons créer ce réseau d'institutions se renforçant mutuellement, il nous faudra faire deux choses:

... L'ensemble des délégations pendant une séance de travail. (Photo OTAN)

– adapter chaque institution au nouveau contexte;

– et, dans le même temps, rendre ces institutions complémentaires non seulement en théorie mais aussi en pratique; bref, établir de nouvelles relations entre elles.

L'action dynamique de l'OTAN

A l'OTAN, nous avons engagé une action dynamique dans ces deux domaines.

Tout d'abord, nous avons adopté un nouveau concept stratégique. Celui-ci ne se contente pas d'énoncer la stratégie militaire de l'OTAN, il l'inscrit aussi dans un contexte politique plus vaste – dépassant ainsi la portée de ses prédécesseurs. Avec ce nouveau concept stratégique, les éléments politiques et militaires de la stratégie de l'OTAN ont été intégrés en détail dans un document unique, et cela pour la première fois depuis la création de l'Alliance.

C'est aussi la première fois que l'OTAN rend sa stratégie publique. Cela souligne l'attitude d'ouverture qui prévaut dans le nouveau contexte politique, ainsi que notre volonté d'assurer la transparence de notre politique de sécurité en la diffusant aussi largement que possible. De plus, le concept stratégique a été approuvé par la totalité des seize alliés. La France a contribué de façon non négligeable au processus de rédaction.

Quels sont les aspects nouveaux de ce concept stratégique? Tout d'abord, la nouvelle stratégie de l'OTAN repose sur une conception plus large de la sécurité. Le facteur militaire n'est qu'un des éléments d'un concept de sécurité intégré qui accorde une importance accrue aux éléments politiques, écono-

miques et sociaux. La coopération, la stabilité et la transparence, enchâssées dans un régime vérifiable de maîtrise des armements, sont des composantes indispensables de notre approche en matière de sécurité.

Notre nouveau concept stratégique constitue aussi une base valable pour garder à notre défense son caractère collectif et éviter les dangers d'une renationalisation des politiques de défense. L'aspect multinational est donc une de ses caractéristiques principales.

La gestion des crises est un autre aspect important. Compte tenu de l'aggravation du risque d'instabilité locale, nous devons apprendre à mieux connaître la nature des crises futures ainsi que les moyens politiques et militaires permettant de les régler. Nous concevons nos forces de manière à les rendre plus souples et plus mobiles, et donc mieux préparées à assumer dans l'avenir des tâches de gestion des crises. Ainsi, nous avons créé une force de réaction rapide multinationale. Dans le futur, les moyens de cette force pourraient être l'objet d'une «double affectation» auprès d'organisations telles que l'UEO. Cette possibilité d'affectation multiple est une contribution pratique à la réalisation de notre vision d'une Europe où plusieurs organisations travaillent ensemble pour assurer la sécurité.

Collaboration et complémentarité

Notre nouveau concept stratégique n'est qu'un des volets de la transformation de l'OTAN. Nous renforçons aussi le pilier européen de l'Alliance et nous contribuons à la mise en place d'une composante de sécurité et de défense d'une future union politique européenne. Des mesures pratiques doivent être prises pour veiller à la transparence et à la complémentarité des deux processus, de façon qu'ils continuent de se renforcer mutuellement. Les membres de l'Alliance qui ne font pas partie de la Communauté européenne et de l'UEO ne doivent pas se trouver marginalisés dans la construction de l'identité européenne de sécurité et de défense. Il faut également faire en sorte qu'il n'y ait pas de chevauchements inutiles des rôles et des missions, ni de structures de commandement concurrentes. Les débats que nous avons eus à notre Sommet de Rome, en novembre dernier, ont contribué aux progrès non négligeables de cette identité de défense que les gouvernements des pays de la Communauté européenne et de l'UEO ont pu réaliser à Maastricht. Ces deux institutions ont maintenant souscrit aux principes de la transparence et de la complémentarité entre l'OTAN et la future identité de sécurité européenne, qui avaient été formulés il y a un certain temps déjà par l'Alliance.

«Photo de famille» à l'occasion du Conseil de coopération, le 10 mars 1992. Au premier rang, troisième depuis la droite, on reconnaît le secrétaire d'Etat américain James Baker; au centre, au deuxième rang, MM. Dietrich Genscher et Roland Dumas, ministres des Affaires étrangères allemand et français. Le secrétaire général de l'OTAN se trouve au centre devant. (Photo OTAN)

Il nous incombe maintenant de traduire ces principes dans les faits sur les plans du fonctionnement et de l'organisation, pour que

Le quartier général de l'OTAN à Bruxelles. (Photo OTAN)

l'identité européenne puisse se concrétiser d'une manière propre à renforcer le lien transatlantique.

Dans un premier temps, nous établissons des contacts réguliers entre l'OTAN et l'UEO, notamment en harmonisant les méthodes de travail et en synchronisant les réunions importantes. L'établissement d'une cellule de planification de l'UEO et l'idée qui consiste à affecter des forces de l'OTAN à l'UEO, dans certaines situations précises, peuvent éventuellement renforcer l'Alliance. Le critère fondamental est de savoir comment nous pouvons utiliser au mieux les moyens politiques et militaires dont nous disposons pour maintenir la paix et la stabilité en Europe.

Ouverture à l'Est

Enfin, et surtout, un aspect fondamental de la transformation de l'OTAN concerne son ouverture vers les pays d'Europe centrale et orientale et les républiques de l'ex-Union soviétique qui viennent d'accéder à l'indépendance. Au Sommet de Londres, nous nous étions engagés à leur offrir notre amitié. Et, comme l'a montré la constitution récente du Conseil de coopération nord-atlantique, nous avons tenu notre promesse. Nous avons créé un instrument souple pour étudier tous les aspects de la sécurité européenne dans un cadre véritablement euro-atlantique. Ce processus vise donc à renforcer les principes et les objectifs de la CSCE. Nous avons établi un plan de travail qui précise comment l'Alliance agira concrètement dans les nombreux domaines où son expérience et sa compétence peuvent être directement profitables aux pays d'Europe centrale et orientale. Dans chaque catégorie concernée – par exemple les contacts militaires, la conversion de l'industrie de la défense, les approches conceptuelles de la maîtrise des armements, les doctrines et les budgets militaires, la planification de la défense, les questions

scientifiques et l'information –, nous avons fixé des objectifs concrets et décidé d'organiser un grand nombre de consultations régulières, de séminaires et d'autres activités. Nous avons tenu une réunion spéciale des ministres de la Défense de l'Alliance et des pays partenaires de la coopération et réuni les chefs d'état-major de la Défense – et nous ferons davantage encore dans les mois à venir.

L'Alliance peut servir de modèle montrant comment d'anciens adversaires peuvent devenir des partenaires, et aussi d'exemple illustrant la façon dont notre compréhension de la sécurité a évolué d'une conception naguère strictement nationale à une conception véritablement collective. L'OTAN n'a-t-elle pas prouvé que seize pays très différents par la taille, par la population et même leur tradition culturelle peuvent former une Alliance efficace, où tous peuvent débattre des questions de sécurité sur un pied d'égalité? Des nombreuses facettes de l'OTAN, c'est probablement celle-ci la plus importante: la promotion de la sécurité par la coopération et le partenariat. C'est sur cette base que des mécanismes pacifiques d'interaction pourront être instaurés entre les Etats d'Europe et la communauté occidentale au sens large. Ce principe continuera de guider notre Alliance dans ses efforts pour promouvoir le changement et la stabilité au bénéfice de tous nos peuples.

M. W.

Les sous-titres sont de la rédaction.

Quelques questions... au secrétaire général de l'OTAN

RMS: L'OTAN sort victorieuse du bras de fer de la guerre froide. Lors du Sommet de Rome, elle a rappelé qu'elle a aussi une vocation politique. Quels sont les projets de l'OTAN dans ce domaine?

Manfred Wörner: Le premier objectif de l'OTAN est de contribuer à une nouvelle Europe régie par le partenariat et la coopération dans laquelle la paix, la démocratie et le respect des droits de la personne soient des principes directeurs. L'Alliance a lancé plusieurs initiatives depuis le Sommet de Rome. Nous avons proposé une série importante de mesures pour accroître les pouvoirs de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) ainsi que son efficacité. Nous comptons ainsi appuyer davantage cette institution, notamment dans le domaine de la gestion des crises et de la résolution pacifique des conflits. De plus, je crois, et c'est mon opinion personnelle, que si la CSCE devait s'engager dans des opérations de maintien de la paix, l'OTAN pourrait sûrement appuyer de façon concrète un tel projet, notamment au niveau de la logistique.

Par ailleurs, nous avons créé le Conseil de coopération nord-atlantique (COCONA). Ce Conseil, qui a pour but d'entretenir un dialogue politique sur les questions de sécurité avec les pays d'Europe centrale et orientale a, en moins de six mois, engendré un esprit de coopération sans précédent. La somme de ces initiatives ainsi que d'autres devraient permettre la création d'une communauté de valeurs de Vancouver à Vladivostok. Enfin, nous croyons qu'une telle communauté donnera lieu à un nouvel ordre politique plus pacifique en Europe.

RMS: Jusqu'à l'effondrement du système communiste, deux blocs cohérents se faisaient face. Aujourd'hui, nous assistons à un émiettement de l'Europe centrale et de l'Est. Quelles en sont les conséquences pour l'Alliance?

M. W.: Même si la puissance militaire de l'ancien Pacte de Varsovie était la principale préoccupation de l'OTAN pendant la guerre froide, l'existence d'une telle menace n'est pas nécessaire pour justifier l'existence de l'Alliance. En plus de quarante ans, nous sommes parvenus à engendrer une transparence ainsi qu'une coopération extraordinaire entre des pays ennemis lors de la dernière guerre mondiale.